



Villeurbanne, le 5 Septembre 2024

A l'attention de Monsieur le Président de l'UCBL,

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le président,

Pour cette rentrée 2024/2025, la CGT FERC Sup Lyon1 mettra tout en œuvre pour la protection des agents et pour que le monde de demain, le jour d'après, soit plus juste, plus durable et plus solidaire. Pour préparer l'avenir, la CGT FERC Sup Lyon1 dépose un préavis de grève et revendique :

- Le retrait du projet EPE ;
- Une consultation référendaire de l'ensemble du personnel avant son maintien éventuel ;

Conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT FERC Sup Lyon1 dépose un préavis de grève pour les journées du 13 septembre 2024 au 31 décembre 2024, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'UCBL quels que soient leurs statuts. Ce préavis est destiné à permettre à tous les agents de l'UCBL qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui pourraient voir le jour durant cette période.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Les secrétaires de la CGT FERC Sup Lyon1,  
Pierre POINTET et Pierre BENETEAU